

## Compte rendu du conseil du 10 mars 2025

**Etaient présents** : A. FERIOLI, D. SOLTANI, B. LEFEVRE, J. HERY, M. LACROIX, M. GERARD, M. MILLOT, M. GIRON, S. MENNUNI-THIEBLEMONT, MC. REICHART, JM. FAVAUT, R. MAILLARD, E. LOMBARD, JM. COLLARD, M. SIATKA, H. KIEFFER

**Etaient absents** : M. Millot pouvoir à J. HERY,

**Etaient absents sans pouvoir** : J. PLANTEGENET, A. EICHWALD, S. LEMAIRE,

**Secrétariat** : S. DESSENANTE

### Ordre du jour :

- Election du secrétaire de séance,
  - Compte administratif 2024 : budget eau,
  - Compte administratif 2024 : budget assainissement,
  - Compte administratif 2024 : budget commune,
  - Affectation des résultats,
  - Validation des comptes de gestion du trésorier,
  - Désignation membres AFR Sorcy Près
  - Désignation membre CCAS
  - Découpe parcellaires Chemin de Zinzemaix
  - Changement noms locataires GAEC de Chaparal
- 1- **Election du secrétaire de séance** : dans la continuité de l'ordre alphabétique, Marie-Christine Reichart est proposée d'être la secrétaire de séance : accepté à l'unanimité
  - 2- **Compte administratif 2024 budget eau** : le Maire présente les comptes administratifs du service des eaux, (doc joint)
    - a. Fonctionnement dépenses 166 974.21 € recettes 155 593.92 €
    - b. Investissement dépenses 3 163.34 € recettes 31 743.04 €Au vote le Maire s'étant retiré, René Maillard, propose au vote les comptes administratifs 2024 du budget eau. Ils sont validés à l'unanimité
  - 3- **Compte administratif 2024 budget assainissement** : le Maire présente les comptes administratifs du service assainissement, (doc joint)
    - a. Fonctionnement dépenses 186 247.53 € recettes 201 394.25 €Investissement dépenses 105 969.72€ recettes 105 969.72€,  
Au vote le Maire s'étant retiré, René Maillard, propose au vote les comptes administratifs 2024 du budget assainissement qui sont validés à l'unanimité
  - 4- **Compte administratif 2024 budget commune** le Maire présente les comptes administratifs du budget général, (doc joint)
    - a. Fonctionnement dépenses 1 135 770.52 € recettes 1 571 455.20 €Investissement dépenses 597 846.93 € recettes 217 117.74 €

Au vote le Maire s'étant retiré, René Maillard, propose au vote les comptes administratifs du budget général qui sont validés à l'unanimité

**5- Affectation des résultats :**

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| a. Service des eaux :       | au 002 + 127 288.28€<br>Au 001 + 53 411.85€                           |
| b. Service assainissement : | au 002 + 18 682.09€<br>Au 001 - 28 982.27€<br>Au 1068 + 28 982.27€    |
| c. Budget général :         | au 002 + 406 905.31€<br>Au 001 - 436 779.98€<br>Au 1068 + 436 779.98€ |

Au vote : UNANIMITE

**6- Validation des comptes de gestion du trésorier :** Sandrine fait une présentation du récapitulatif des comptes du trésorier. Comme ils correspondent à nos comptes administratifs, il est proposé de les valider.

Au vote unanimité

**7- Désignation membres AFR Sorcy Près :** le maire signale que suite au décès de Jacques ARDUIN il y a lieu de le remplacer au sein de l'AFR de Sorcy Près. Il est proposé de désigner Lionel VINGERT pour le remplacement.

Proposition adoptée à l'unanimité

**8- Désignation membre CCAS :** le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de nommer un membre suite à la démission de Sophie MENNUNI, après appel à candidature, il est proposé au conseil de désigner Jean Marie FAVAUT comme remplaçant.

Proposition adoptée à l'unanimité

**9- Découpe parcellaires Chemin de Zinzemaix :** le maire rappelle au conseil que le PLU de la commune prévoit sur ce chemin une servitude pour extension du chemin. La commune avait d'ailleurs réalisé des travaux de voirie en tenant compte de cette servitude.

Jean Marie FAVAUT propose de regarder à créer d'autres places de stationnement.

Il est proposé au conseil de valider le travail obligatoire du géomètre et de confier au notaire l'acte de régularisation.

Le conseil adopte cette proposition à l'unanimité

**10- Changement noms locataires GAEC de Chaparal :** le maire informe que suite au départ en retraite de M. et Mme PARGNY Alain, il y a lieu de modifier le nom des baux des terres louées à la Commune. Il est proposé de mettre les baux au nom de PARGNY Angélique et PARGNY Anthony

Proposition adoptée à l'unanimité

**11- Divers**

**Le Secrétaire de séance  
MC. REICHART**